



Saison touristique 2019 : nouveau record de fréquentation estivale

En Centre-Val de Loire, la fréquentation estivale des hôtels et campings est en hausse pour la troisième année consécutive. Cette progression concerne les hôtels et les campings et est portée par la clientèle résidente. Dans les campings, la hausse est la plus forte depuis 2015. Dans l'hôtellerie, l'augmentation est limitée par le recul de la clientèle en provenance de l'étranger.

Auteur : Pierre Chapuis (Insee)

Avec une année 2019 marquée par une hausse des entrées dans les grands sites touristiques et la célébration des 500 ans de la Renaissance, la fréquentation des hôtels et des campings du Centre-Val de Loire atteint 6 millions de nuitées (*figure 1*) entre avril et septembre 2019. Ce nombre représente 2,4 % de la fréquentation en France métropolitaine. Il progresse de 3,4 % sur un an, davantage qu'au niveau national (+ 2,3 %). À l'exception de mai et septembre, tous les mois de la période estivale ont connu une augmentation.

La hausse est portée par les touristes de l'hexagone, qui représentent 69 % de la clientèle en 2019. Par rapport à 2018, leurs nuitées augmentent de 5,2 % tandis que celles des clients résidant à l'étranger stagnent (- 0,4 %).

Les européens toujours majoritaires parmi les non-résidents

Les européens représentent 84 % de la clientèle non-résidente. Les Néerlandais sont toujours les plus présents (*figure 2*). Avec 480 000 nuitées, ils sont venus plus nombreux qu'en 2018 et plutôt dans les campings (+ 6,8 %). La clientèle belge et celle moins nombreuse d'Italie augmentent plus encore. Avec 400 000 nuitées, la fréquentation des Britanniques baisse cette année. Les incertitudes liées au Brexit pourraient expliquer cette chute. Les Allemands, avec 240 000 nuitées, ont une fréquentation globalement constante sur un an.

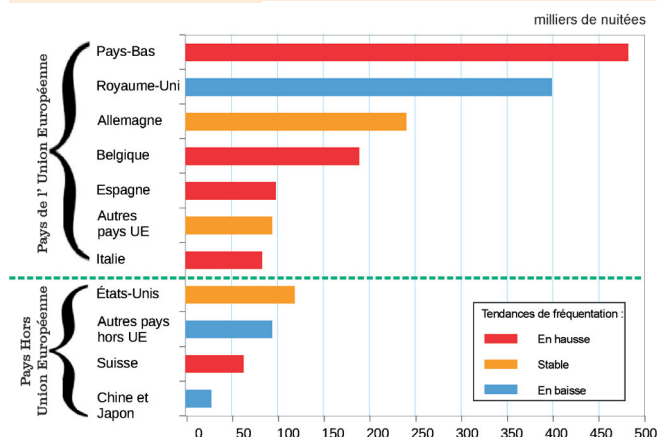
Pour la clientèle non européenne, la fréquentation se concentre essentiellement dans les hôtels. Parmi eux, les touristes résidant aux États-Unis représentent 118 000 nuitées dans la région, fréquentation stable par rapport à 2018.

1 Fréquentation touristique estivale en hausse dans la région

	Nuitées dans les hôtels		Nuitées dans les campings		milliers, %
	2019	Évolution 2018-2019 (%)	2019	Évolution 2018-2019 (%)	Évolution 2018-2019 Tous types d'hébergements Confondus (%)
Résident en France	2 857	3,8	1 274	8,5	5,2
Résident à l'étranger	987	- 3,1	904	2,7	- 0,4
Ensemble	3 845	1,9	2 178	6,0	3,4

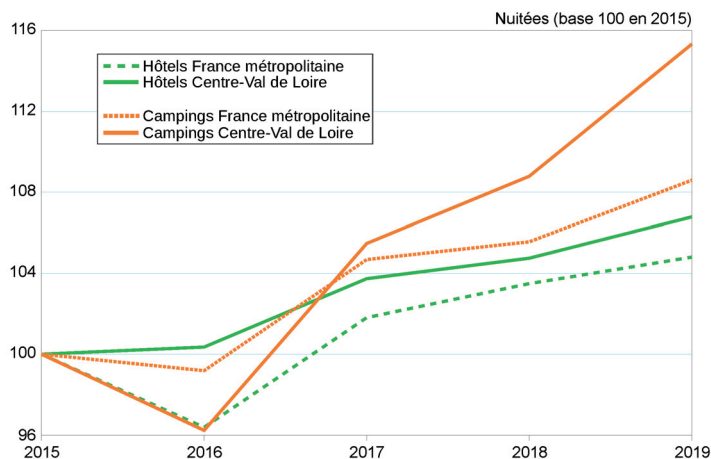
Sources : Insee ; DGE ; CRT et partenaires régionaux

2 Sept touristes non-résidents sur dix viennent d'Europe du Nord



Sources : Insee ; DGE ; CRT et partenaires régionaux

3 Une croissance soutenue depuis le creux de 2016



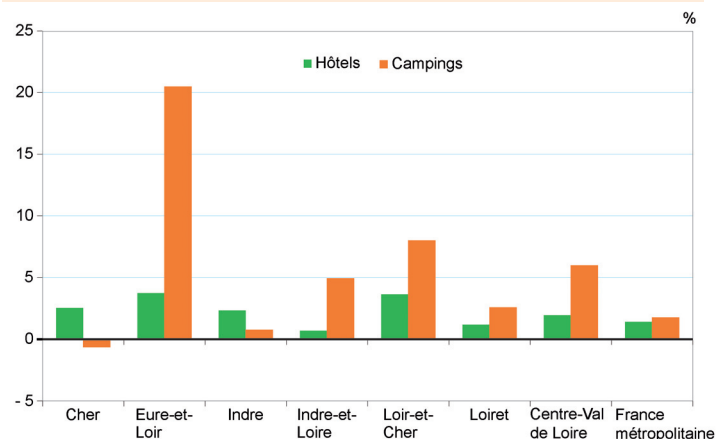
Sources : Insee ; DGE ; CRT et partenaires régionaux

4 Forte hausse de la clientèle résidente dans les campings

Type d'emplacement	Ensemble		Clientèle résidente		Clientèle non résidente	
	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019
	milliers, %					
Nus	1 279	4,3	661	8,4	618	0,3
Locatifs	899	8,6	613	8,7	286	8,3
Ensemble	2 178	6,0	1 274	8,5	904	2,7

Sources : Insee ; DGE ; CRT et partenaires régionaux

5 Des campings dynamiques, notamment à l'ouest de la région



Sources : Insee ; DGE ; CRT et partenaires régionaux

L'activité est en hausse dans les hôtels grâce aux touristes résidents

Depuis 2015, la fréquentation dans les hôtels du Centre-Val de Loire progresse plus qu'en France (figure 3). Elle s'élève en 2019 de 1,9 % à un niveau record de 3 800 000 nuitées. Cette hausse provient uniquement de la clientèle résidente en France qui représente 74 % de la fréquentation. Leur nombre de nuitées augmente de 3,8 % et compense la baisse de 3,0 % des nuitées de la clientèle étrangère.

En 2019, avec 156 000 nuitées, les Britanniques demeurent la première clientèle étrangère des hôtels, mais leur fréquentation baisse de 9 %. Les nuitées néerlandaises sont également en retrait (- 10 %). La fréquentation en provenance des États-Unis est stable. Seul le nombre de nuitées de touristes en provenance de Suisse et d'Italie augmente (respectivement + 8,5 % et + 10 %).

Une année exceptionnelle pour les campings

La fréquentation dans les campings atteint un nouveau record avec 2 178 000 nuitées en 2019, en hausse de 6 % en un an (figure 4). Comme en 2018, les emplacements équipés (20 % des places offertes) progressent le plus.

Cette hausse est due aux touristes de l'hexagone (+ 8,5 %) et dans une moindre mesure à la clientèle étrangère. En 2019, celle-ci représente 41 % de la fréquentation. En tête, les Néerlandais représentent 42 % des clients non-résidents. Leur fréquentation est en hausse (+ 7 %) tout comme celle des Allemands (+ 4,3 %) qui totalisent 12 % des nuitées non-résidentes. Avec une fréquentation en baisse de 8 %, les Britanniques constituent la deuxième clientèle non-résidente des campings de la région avec 27 % des nuitées.

L'hôtellerie de plein air progresse davantage en Eure-et-Loire et dans le Loir-et-Cher

L'Eure-et-Loir puis le Loir-et-Cher sont les départements où la fréquentation augmente le plus, dans les campings comme les hôtels (figure 5). Département le plus fréquenté, l'Indre-et-Loire a accueilli 1 200 000 nuitées dans ses hôtels et 690 000 dans ses campings.

Méthodologie

Changement de questionnaire à partir de janvier 2019

Jusqu'en janvier 2019, lorsque le pays de résidence d'un touriste n'était pas connu, les nuitées et arrivées de touristes étaient imputées aux non-résidents. À partir de janvier 2019 une nouvelle modalité de réponse « pays non-connu » est introduite. Elle permet d'identifier les situations pour lesquelles l'hébergement ne sait pas si les touristes sont résidents ou non-résidents. Cette modification permet de mieux estimer la répartition des nuitées et des arrivées entre résidents et non-résidents. Elle peut aussi entraîner une baisse de la part des nuitées des non-résidents à partir de 2019.

Sources

En partenariat avec la Direction Générale des Entreprises, le Comité régional du tourisme et les partenaires régionaux, l'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers, comme les hébergements proposés par les particuliers, ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Définitions

La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre. La clientèle peut être soit **résidente** en France (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France) soit **non-résidente**.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans les hôtels ou campings. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pour en savoir plus :

- [Saison touristique d'été 2018 : Saison touristique 2018 : La fréquentation estivale des hôtels et des campings est en hausse pour la deuxième année consécutive. Insee Flash Centre-Val de Loire n°31, novembre 2018](#)
- [Au troisième trimestre 2019, la fréquentation touristique croît à un rythme modéré \(+ 1,3 % sur un an\), Insee Informations rapides n°2019-295, novembre 2019](#)

